

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'UNIVERSITE PRIVEE DE MARRAKECH
AU SENEGAL (UPM-SENEGAL)**

**EN VUE DE L'HABILITATION A DELIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Pr Mbaye THIAM, Membre
- M. Issaka Doullaye MAIGA, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de l'établissement	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III. Préparation et description de la visite sur le terrain	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
V. Points forts	14
VI. Points faibles	16
VII. Appréciations générales sur l'établissement	17
VIII. Recommandations à l'établissement	17
IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP.....	17
X. Proposition d'avis	17

Introduction

L'Université Privée de Marrakech au Sénégal (UPM-Sénégal) a été autorisée par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur à offrir des formations supérieures le 2 juin 2015 sous l'agrément provisoire N° 000810/DGES/DESP. Elle a demandé à ce ministère l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe experts externes la mission d'évaluer cette institution.

I. Présentation de l'établissement

UPM-Sénégal est un établissement privé d'enseignement supérieur. Elle est une filiale de l'Université Privée de Marrakech au Maroc (UPM-Maroc). Elle a commencé ses activités de formation en septembre 2015. Son siège est à Dakar, Point E - Rue 7XB - Dakar.

L'Université prépare les étudiants aux diplômes de Licence, Master et d'Ingénieur dans les domaines du management, de l'hôtellerie, de l'agro-Industrie, du génie civil et des Technologies d'Information et de Communication. La formation est basée principalement sur l'alternance Université-Entreprise.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 165 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Il est informatif.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'université. La méthodologie et les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées dans le rapport d'auto-évaluation.

III. Préparation et description de la visite sur le terrain

a) Préparation de la visite de terrain

Une réunion avec l'ANAQ-SUP et les autres experts a été organisée par le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-SUP le 04 décembre 2017 pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique.

b) Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le 18 décembre 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

<i>Appréciation globale sur le standard :</i>
--

L'UPM-Sénégal s'est fixée comme mission et objectifs de former des étudiants dans des pôles d'expertises très variés pour augmenter l'employabilité et répondre aux besoins en compétences des entreprises.

Elle s'est spécialisée dans les domaines du management, de l'hôtellerie, de l'agro-Industrie, du génie civil et des Technologies d'Information et de Communication. La professionnalisation de ses filières de formation est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.
--

L'UPM-Sénégal s'est dotée d'un Plan Stratégique 2016-2019 dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'UPM-Sénégal est une filiale de l'Université Privée de Marrakech au Maroc (UPM-Maroc).

Sa gouvernance est ordonnée autour des organes suivants :

- Le Conseil d'administration
- Le Conseil pédagogique et scientifique
- La Direction générale

Le Conseil d'administration et le Conseil pédagogique et scientifique sont fonctionnels.

La fonction de Directeur est actuellement assurée par un intérimaire issu de l'UPM-Maroc.

Le personnel enseignant est bien impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche car il est représenté dans le Conseil pédagogique et scientifique.

L'université dispose d'un manuel de procédures administratives, financières, comptables et pédagogiques dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

L'autonomisation de l'UPM-Sénégal devrait permettre d'améliorer sa gouvernance académique et administrative.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'université dispose d'un effectif optimal (44) de personnel enseignant qualifié dans les programmes de Licence et d'Ingénieur en cours d'exécution. 22% de ce personnel ont un statut d'enseignant permanent et sont tous de l'UPM-Maroc. 52% sont titulaires d'un doctorat.

Le personnel administratif et technique, au nombre de 9, hormis les responsables moraux de l'université, est qualifié ont tous un statut de personnel permanent.

Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements bureautiques et scientifiques) et financières permettent à l'université de réaliser ses objectifs.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'université sont constituées de frais de scolarité et des mensualités des étudiants ainsi que de l'apport du l'UPM-Maroc. Ces sources garantissent son autonomie.

Les comptes sont suivis par le cabinet DELOITTE-SENEGAL et audités et certifiés par le cabinet GRAND THORNTON-SENEGAL.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

L'université a mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui est fonctionnelle. Mais elle ne dispose pas d'un Manuel Qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'université ne dispose pas en son sein d'un dispositif formel de prévention et de gestion des conflits de type interne qui pourraient naître de la composition de sa communauté.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'université offre actuellement deux (2) filières de Licence et une filière d'ingénieur mentionnées dans le tableau ci-dessous

Licence	Ingénieur
Sciences de Management	Technologies d'Information et de Communication
Management en Hôtellerie Internationale	

Cette offre de formation est conforme aux termes de l'autorisation reçue du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Les objectifs de ces 03 programmes ont été clairement formulés et sont en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

Les maquettes pédagogiques des parcours de Licence et de Master fournies présentent des erreurs car l'affectation des crédits n'est pas conforme à la réglementation nationale en la matière.

La politique de formation conduite par l'établissement est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur axées sur le développement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02: L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation de l'université est dotée d'un système de crédits. Les échanges d'enseignants sont réalisés avec l'UPM-Maroc. Mais l'université ne participe pas encore de façon formelle à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes de l'université sont clairement définies dans les dossiers académiques des filières de l'université.

Le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre des unités d'enseignement. Il comporte des contrôles continus et/ou des examens terminaux.

Les méthodes d'évaluation des étudiants comprennent des épreuves écrites et orales couplées à des évaluations de travaux personnels et/ou pratiques pour mesurer le degré d'assimilation des connaissances et des compétences par les étudiants.

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes de l'université sont conformes à la réglementation nationale en la matière. Les PV de délibération des jurys d'examens sont en cohérence avec ces conditions.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés

Appréciation globale sur le standard :

Des initiatives sont prises pour recueillir l'avis des étudiants sur la qualité des prestations de formation qui leur sont offertes (évaluation des enseignements par les étudiants sur la base d'un questionnaire anonyme préparé par la direction des études, exploitation des rapports de synthèse d'évaluation des enseignements par la Cellule Qualité).

L'Université n'a pas encore de diplômés. Les informations sur son efficacité externe ne peuvent donc être collectées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'université dispose d'une Cellule qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a pas d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a fourni aucun document prouvant l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation de Licence et Master.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants sont recrutés par deux voies :

- par candidature spontanée de l'intéressé. Dans ce cas, c'est l'enseignant qui dépose sa demande de candidature à un poste d'enseignement ;
- par appel à candidatures

La sélection des candidats se fait sur dossier après entretien. Lors de la sélection, les CV et les diplômes sont analysés. Il est tenu compte des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale en la matière.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'organise pas encore la formation continue, diplômante ou qualifiante, de ses

enseignants dans leurs spécialités scientifiques. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités d'ordre général ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'université ne s'est pas dotée d'un plan de développement quantitatif et qualitatif de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'offre pas à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le recrutement et la promotion des personnels administratifs, techniques et de service sont réglementés par le manuel de procédures administratives de l'université.

Les PATS sont recrutés par appel à candidatures. La sélection des candidats se fait sur dossier après entretien. Les fiches de poste sont établies et les contrats sont déclarés à l'inspection du travail.

Les procédures sont conformes à la législation nationale en vigueur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'université applique effectivement les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes d'études en cours d'exécution. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant leur admission dans les programmes.

Les conditions d'admission aux différents programmes d'études sont mentionnées dans les dossiers académiques des filières.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'université

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a fourni aucune donnée statistique sur les taux de réussite et sur la durée des études.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le ratio d'encadrement est très satisfaisant (44 enseignants, y compris les vacataires, pour 30 étudiants). Il permet à l'université d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'université a mis en place un service d'accueil, de conseil et d'orientation destiné aux étudiants et à d'autres personnes intéressées. Ce service est chargé, entre autres, de conseils pédagogiques et d'insertions-stages.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'université ne possède pas d'aménagements spécifiques permettant aux étudiants en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures (salle de cours et toilettes). Il s'agit d'une rampe à l'entrée et de l'ascenseur.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'université de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, amphithéâtres, salles informatiques) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques et en mobiliers.

Quelques insuffisances ont été notées en matière d'équipements scientifiques et d'outils didactiques notamment pour les filières Technologies d'Information et de Communication et Hôtellerie.

L'hygiène est assurée par une agence externe. La sécurité des hommes et des biens est assurée, jour et nuit, par des gardiens.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'université dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi) fonctionnels ainsi que d'une bibliothèque pourvue d'un fonds documentaire physique et numérique couvrant les domaines scientifiques de l'université.

Chaque étudiant et chaque intervenant dispose d'un compte d'accès à une plateforme de langues (Rosetta stone) et bibliothèque virtuelle (Scholarvox).

Il a été noté un faible nombre d'ouvrages physiques portant sur les spécialités des filières actuellement offertes.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

L'université n'a pas d'infirmerie mais dispose de boîtes à pharmacie pour les premiers soins.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'UPM-Sénégal a une relation privilégiée avec l'UPM-Maroc. Elle bénéficie de l'ensemble des accords de partenariat du groupe. Elle a aussi une convention de coopération avec l'IPAG Business School – Paris/Nice.

Elle a développé des partenariats avec le monde socio-professionnel, notamment avec des hôtels de la place (Radisson BLU, Café de Rome, Pullman, Savana).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a pas encore de système d'information de gestion intégré et formalisé. D'une manière générale, les informations à l'université sont dispersées dans les différents services et disponibles à l'état brut.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

L'université a développé des stratégies de communication à propos de son offre de services auprès des parties prenantes internes et externes.

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage, les télévisions, les réunions en présentiel ou à distance, les mails et le téléphone sont utilisés.

Sur le plan externe, le site web, les réseaux sociaux (Facebook), les campagnes publicitaires, et les visites des lycées sont utilisés.

Conclusion sur le standard : Atteint

V. Points forts

a) Gouvernance

- L'appartenance au groupe UPM-Maroc.
- L'existence d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil pédagogique et d'une Cellule interne d'assurance qualité opérationnels et fonctionnels. Les PV de leurs réunions sont disponibles.
- L'existence d'un Plan stratégique 2016-2019, d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables et de Dossiers académiques des filières qui sont mis en œuvre.
- L'existence d'accords de partenariat avec des entreprises.
- Le respect de la réglementation nationale en matière de recrutement d'étudiants et de validation des parcours de formation.
- La constitution de jurys d'examens et la production des PV de délibération de ces jurys.
- La sécurisation des circuits d'évaluation des apprentissages.
- La bonne gestion des dossiers des étudiants et des personnels administratifs et techniques car toutes les pièces administratives et académiques permettant de tracer les antécédents de ces derniers y figurent.
- Une bonne gestion financière. Il y a une prévision budgétaire et les comptes sont audités et certifiés par un cabinet comptable externe.

- La bonne politique sociale à l'égard du personnel administratif et technique et des étudiants (contrats déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale, facilités offertes aux étudiants pour le paiement de leurs frais de scolarité, mise en place d'un système de bourse pour les étudiants).
- La bonne gestion administrative des personnels administratifs et techniques. Leurs contrats sont déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.
- Une forte motivation des personnels de l'université.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants et l'exploitation des résultats de ces évaluations.

b) Offre de formation

- Les filières actuellement offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Le modèle pédagogique centré sur l'acquisition des compétences et sur l'étudiant.
- La mise en place d'un système de crédits.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- La cohérence de l'offre de formation avec les orientations nationales, en ce qui concerne le développement des filières scientifiques, technologiques, professionnelle et professionnalisantes.

c) Ressources humaines

- Le personnel enseignant et le personnel administratif sont en nombre suffisant et ont un bon niveau de qualification.
- Les procédures de recrutement des personnels tiennent compte des qualifications et des compétences recherchées.
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.

d) Infrastructures et équipements

- Les locaux pédagogiques (salles de cours, amphithéâtres, salles informatiques) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques et en mobiliers.
- L'existence de salles informatiques dotées d'ordinateurs fonctionnels.
- Le réseau internet et le site web sont fonctionnels.

- L'existence d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque virtuelle pourvues d'un fonds documentaire couvrant les domaines scientifiques de l'université.
- L'existence d'un restaurant pour les étudiants et les personnels.
- L'existence d'un projet de construction d'un nouveau campus à Diamnadio.

VI. Points faibles

a) Gouvernance

- La direction de l'université est instable car non encore dotée d'un Directeur permanent.
- L'organigramme fourni est incomplet car il ne comporte pas le Conseil d'Administration.
- Aucun document ne décrit l'organisation administrative de l'université.
- Le dispositif d'assurance qualité est faible. Il n'y a pas de manuel de qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre au sein de l'université et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne.
- Des lenteurs dans la production des cartes d'étudiants.
- L'absence de système d'information de gestion intégré et formalisé.

b) Offre de formation

- Les maquettes pédagogiques des offres de formation ne sont pas structurées conformément à la réglementation nationale en la matière. Il y a des erreurs dans l'affectation des crédits.
- La non implication des enseignants dans le suivi des stages.

c) Ressources humaines

- L'absence d'enseignants permanents propres à l'UPM-Sénégal.

d) Infrastructures

- Des insuffisances en matière d'équipements scientifiques et d'outils didactiques notamment pour les filières Technologies d'Information et de Communication et Hôtellerie.
- L'absence d'infirmier.

- Le faible nombre d'ouvrages physiques portant sur les spécialités des filières actuellement offertes.

VII. Appréciations générales sur l'établissement

L'université a une bonne santé financière. Les personnels enseignants et administratifs ont un bon niveau de qualification. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers et en matériels informatiques et didactiques. Les filières de formation sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'université.

L'établissement possède de nombreux points forts et a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel d'évaluation. Cependant, quelques améliorations sont à apporter en matière de gouvernance administrative et académique et en matière d'équipements scientifiques et didactiques.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Stabiliser la direction de l'université.
- Affiner l'organigramme.
- Se doter d'un manuel qualité.
- Se doter d'un système d'information de gestion intégré.
- Mettre les maquettes pédagogiques en cohérence avec la réglementation nationale en la matière.
- Impliquer les enseignants dans le suivi des stages.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents propres à l'université.
- Intégrer la recherche scientifique dans les stratégies de développement de l'université.
- Faire un effort d'acquisition d'équipements scientifiques et didactiques et d'ouvrages physiques pour les filières scientifiques et technologiques et d'hôtellerie.

IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour conduire les différentes auto-évaluations des programmes d'études.

X. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer les diplômes de Licence et de Master recommandée

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Hamid AJANA, Directeur par intérim

Sara EL AOUAME, Responsable des affaires administratives

Corine FROMONT MABOUDOU, Responsable CIAQ

Mohamed SABRI, Membre Comité de pilotage

Mahamane HARO WADAH, Président du Comité de pilotage

Enseignants

Limalé SOW

Thierno Ah. DIALLO

Mamadou KEBE

Ibrahima BODIANG

Cheikh Tidiane SECK

Mohamed Cheikh HAÏDARA

Moussa MBOW

Etudiants

Mame Bineta AHIDJO

Tening SOUMAE

Nzubechukwuka G. OBIDAN

Ciré CISSE

Mahamat MOUSSA-MI

Kerlange DELICE

Flore BASSE

Personnel administratif, technique et de service

Mouhamed A.M. DIENG

Ngor DIOUF

Abdoulaye DIOP

Mouhamadou L. SOW

Hafsa AFOUNAS